

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage : **L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à RANCHOT, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT**
30 09 2024

Date de convocation :
12 09 2024

Nombre de délégués :

En Exercice : 12
Présents : 9
Votants : 10
Excusés : 4

PRESENTS : M CORDIER Etienne, M BARBERET Emmanuel, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, Mme GAY Florence, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre, Mme BOUDRY Jeanne (suppléante)

EXCUSES : M DAVID (donne pouvoir à M CORDIER), M DECOTE Yves, M BAUD Jean Baptiste, Mme CALINON Séverine

SECRETARE DE SEANCE : M MEUGIN Olivier

D 23 24 – ACQUISITION FONCIERE AU NIVEAU DE LA MORTE D'HOTELANS

Dans la basse vallée du Doubs, le bras mort d'Hotelans est une annexe fluviale située en rive droite du Doubs au niveau du hameau d'Hotelans sur la commune de Longwy-sur-le-Doubs (Jura, 39). Il s'agit à l'origine d'un ancien méandre du Doubs nettement visible sur la carte d'Etat Major datant du milieu du XIXème siècle. C'est à cette période que celui-ci a été recoupé puis déconnecté afin de protéger le hameau d'Hotelans mais aussi de faciliter la navigation des radeliers et des trains de bois flottants sur le Doubs.

En 2023, dans le cadre de l'exercice de sa compétence GEMAPI, le SMDL a porté des travaux de restauration dont les objectifs étaient de :

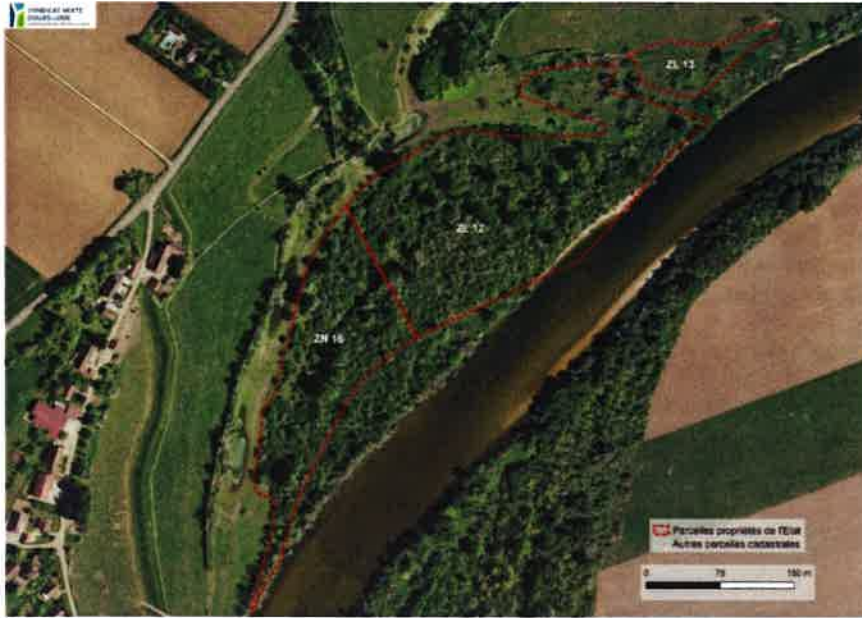
- Participer à l'amélioration et la préservation de la ressource en eau ;
- Préserver et restaurer les habitats de la morte d'Hotelans (vasques en eau) ;
- Améliorer l'attractivité de ces habitats vis-à-vis de la faune et de la flore présentes ;
- Favoriser les échanges Doubs/morte à la connexion amont et aval ;

Le programme de restauration de la morte d'Hotelans mis en œuvre a consisté à :

- **En rive droite du Doubs** : Désenrochement du secteur de la connexion amont de la morte sur 200 m linéaire ou plus.
- **Au sein de la morte d'Hotelans** : Extension des 3 vasques présentes d'environ 0,5 ha (soit environ 70% de leur surface) garantissant l'augmentation de la surface en eau de celles-ci et Création d'un chenal permettant à la morte d'être plus connective avec le Doubs au niveau du point de connexion aval.

Au niveau de ce site, l'Etat est propriétaire de 3 parcelles et envisage la vente de celles-ci.

Dans un objectif de poursuivre la gestion de ce site (poursuite des travaux, labellisation en Espace Naturel Sensible, ...), l'acquisition de ces parcelles par le SMDL s'avèrerait complémentaire aux actions engagées et permettraient de pérenniser la préservation de la ressource en eau.



Le détail des références cadastrales et les surfaces est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Commune	Référence cadastrale	Surface en Ha
Longwy sur Doubs	ZL 12	4,86 Ha
Longwy sur Doubs	ZL 13	0,5 Ha
Longwy sur Doubs	ZN 15	2,38 Ha
TOTAL SURFACE		7,74 Ha

Le comité syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le principe d'acquisition de ces 3 parcelles de l'Etat situées au niveau de la morte d'Hotelans sur la commune de Longwy sur Doubs pour poursuivre et pérenniser les actions du SMDL portées en faveur de la restauration de la ressource en eau.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes préalables et consécutifs à ces acquisitions

A Ranchot, le 30 septembre 2024,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

**RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME**

M Etienne CORDIER

